

# **PROGRAMME ELECTORAL du PARTI SOCIALISTE FRIBOURGEOIS**



Le programme électoral constitue la base du contrat de législature 2006 – 2011 que nous proposons aux citoyennes et citoyens fribourgeois pour les élections cantonales. Il s'agit d'un projet de société qui répond aux demandes et aux préoccupations de notre population. Les tâches de l'Etat, par l'intermédiaire des élu-e-s doivent être remplies dans l'intérêt général et pour le bien commun.

## **1. POLITIQUE SOCIALE, FAMILIALE ET POLITIQUE DE LA SANTE**

### **1.1. Politique sociale**

Pour garantir une politique sociale équitable, il est important de réaffirmer le rôle de l'Etat dans ce domaine. Le Parti socialiste offre une alternative à la régression sociale que la droite dure et néo-libérale tente d'imposer. Il s'engage à garantir à l'Etat les ressources suffisantes et à influencer les priorités dans le sens d'une amélioration de la justice sociale.

Le système des assurances sociales est la base d'une société solidaire. Le Parti socialiste défend au quotidien les acquis sociaux. Pour toutes les tâches que la Confédération s'apprête à déléguer aux cantons dans le cadre de la réforme de la péréquation financière, il s'engage à assurer au niveau cantonal la couverture des besoins auxquels répondent aujourd'hui les prestations financées par la Confédération : il s'agit notamment d'éviter tout démantèlement dans les domaines de l'AI, des prestations de chômage et d'œuvrer à l'abaissement des primes de l'assurance-maladie obligatoire.

Afin de lutter contre la pauvreté et la précarité, le Parti socialiste vise le maintien d'un filet de protection sociale efficace pour promouvoir une organisation de la société fribourgeoise fondée sur la solidarité.

Les exigences de la société, dictées actuellement par les seules lois du marché, évincent de plus en plus de personnes qui se retrouvent seules face à leurs difficultés. Le Parti socialiste refuse d'abandonner des personnes fragilisées et s'engage à favoriser leur réinsertion dans le monde du travail et dans la société. Il propose d'offrir une activité reconnue aux bénéficiaires de l'aide sociale qui ne peuvent accéder à l'emploi salarié ; les partenaires sociaux et les collectivités publiques doivent associer leurs efforts pour organiser des places de travail permettant d'accueillir celles et ceux que le marché de l'emploi ne veut plus recevoir.

Pour faire face à l'évolution démographique, nous devons renforcer les structures et services mis à disposition des personnes âgées. Le Parti socialiste soutient activement la création de structures intermédiaires alternatives aux EMS pour les

personnes âgées, telles que des appartements protégés ou des foyers de jour par exemple. Il milite également pour un développement des soins à domicile. Dans cette optique, le Parti socialiste veut une meilleure collaboration de tous les différents acteurs.

Il s'engage également à octroyer les moyens financiers nécessaires pour les institutions spécialisées de notre canton suite à la nouvelle répartition des tâches Confédération-Canton.

## **1.2 Politique familiale**

Entre 10 et 15 % des personnes et des ménages sont pauvres. Cette précarité touche tout particulièrement les familles avec des enfants et les familles monoparentales. Le Parti socialiste va poursuivre son travail pour la mise en place d'une politique familiale cohérente.

L'offre existante en matière de structures d'accueil de la petite enfance ne garantit pas une véritable politique familiale. Le Parti socialiste encourage la création de nouvelles structures d'accueil de la petite enfance et s'engage pour une participation financière du canton afin qu'elles soient accessibles à tous les parents. Les entreprises seront encouragées, par des mesures appropriées, à participer à l'ouverture de telles structures.

L'organisation et la structure de l'école obligatoire doivent être mieux adaptées aux besoins des familles. Le Parti socialiste fribourgeois milite pour des horaires-blocs et le développement des structures d'accueil de jour.

Les allocations familiales sont indispensables à la majorité des familles fribourgeoises et doivent devenir de véritables prestations sociales. Dans cette optique, le Parti socialiste soutient l'harmonisation des allocations pour enfants prévue au niveau fédéral tout en demandant à ce que les allocations dans le canton soient maintenues à un niveau supérieur par rapport au minimum prévu dans la loi fédérale. Il demande que des allocations complémentaires en faveur des enfants en bas âge – selon le modèle tessinois par exemple – soient octroyées aux familles en situation de précarité financière.

Bien que la délinquance n'affecte qu'une partie des jeunes, notre société doit s'en préoccuper. Privés de repères, certains jeunes sont confrontés à de grandes difficultés. Dans le but d'anticiper les situations difficiles, le Parti socialiste estime qu'il est primordial d'insister sur la prévention. Afin de mettre en réseau les intervenants existants, il propose la création d'un guichet des familles. Il demande également que l'Etat soutienne et incite la création de lieux de rencontre pour jeunes, avec une présence adulte.

### **1.3. Politique de la santé**

"Mieux vaut prévenir que guérir". Le Parti socialiste estime indispensable de renforcer la promotion de la santé et la prévention des problèmes de santé, notamment des dépendances. Une telle politique entraîne également une réduction des coûts liés à la santé.

La politique de la santé mobilise toute l'attention du Parti socialiste. Son but premier est le maintien d'un large catalogue de prestations et l'accessibilité à des soins performants pour toutes et tous.

Pour le Parti socialiste, seule la création d'une caisse maladie unique sur le plan suisse sera une véritable assurance sociale et non pas le champ de bataille d'une concurrence absurde entre 90 caisses maladies. Après dix ans de LAMAL, cette prétendue concurrence n'a effectivement pas permis de maîtriser l'augmentation des coûts de la santé. Dans les faits, les caisses se battent à grands frais de publicité et à coups de manœuvres à la limite de la légalité pour s'arracher les "bons risques", c'est à dire les assurés jeunes et en bonne santé. La caisse unique a pour but de mettre fin à cette aberration et doit permettre une meilleure transparence dans le domaine de la santé. En parallèle, les primes proportionnelles au revenu doivent remplacer un système de subventions compliqué et cher.

Grâce à la présence et à l'engagement des socialistes, notre canton vient de créer un réseau hospitalier à l'échelle cantonale. Le Parti socialiste s'engage à donner les moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement de ce nouveau réseau afin de maintenir une haute qualité des soins pour tous. Il sera également attentif à une bonne répartition des compétences entre les différents sites.

Le Parti socialiste salue également la nouvelle loi sur l'organisation des soins en santé mentale. Il mettra tout en œuvre pour l'octroi de moyens financiers et la réalisation des structures nécessaires, permettant ainsi la prise en charge des personnes atteintes par ces maladies. Il soutiendra particulièrement la création des structures intermédiaires (centres de jours, centres de crises).

## **2. EMPLOI, FORMATION ET RECHERCHE**

Le Parti socialiste milite afin que les travailleuses et travailleurs évoluent dans des conditions de respect et de dignité accompagnées d'une politique salariale équitable. Le PS veut une économie sociale qui respecte l'être humain, une économie saine, stable et durable. Les collectivités publiques doivent impérativement accorder des mandats aux entreprises qui respectent des principes éthiques, qui négocient avec les partenaires sociaux et qui adhèrent aux conventions collectives de travail.

### **2.1 Emploi**

Les travailleuses et les travailleurs, moteurs de notre économie, doivent aussi profiter des gains de productivité de ces dernières décennies. Alors que la bonne santé de l'économie profite prioritairement aux employeurs et aux actionnaires, particulièrement aux managers aux salaires indécents, le Parti socialiste s'engage à

défendre les travailleurs et travailleuses et de ce fait les ménages à bas et moyens revenus qui doivent eux aussi voir leur pouvoir d'achat évoluer. Il s'engage également aux côtés des travailleurs pauvres « working-poops » fait inadmissible dans une société évoluée. Les collectivités publiques doivent impérativement n'accorder des mandats qu'aux entreprises qui respectent des principes éthiques, qui négocient avec les partenaires sociaux et qui adhèrent aux conventions collectives de travail.

Le travail à temps partiel se développe dans notre société. Il touche cependant principalement les femmes, concerne souvent des postes de moindre importance et crée des situations précaires. Le développement du travail à temps partiel représente cependant une alternative susceptible de créer des emplois et l'Etat doit jouer, dans ce domaine, un rôle moteur comme employeur, tout en s'engageant contre le développement du travail « sur appel », forme d'esclavagisme moderne.

Le Parti socialiste exige l'égalité entre les femmes et les hommes dans le monde professionnel au niveau salarial, au niveau des responsabilités aussi bien dans l'administration que dans l'économie privée.

Le Parti socialiste défend la réintégration des personnes dans le marché du travail. Celles et ceux qui ont interrompu leur activité professionnelle pour se consacrer à l'éducation de leurs enfants doivent pouvoir retrouver une activité. Il en va de même pour les personnes qui doivent réorienter leur vie professionnelle suite à une maladie ou un accident. Le PS demande que le canton se dote de dispositifs de reconnaissance des compétences acquises tout au long du parcours professionnel et personnel des individus et qu'il organise des mesures d'aides à la réinsertion professionnelle pour les femmes qui se sont consacrées entièrement à leurs tâches éducatives (validation des acquis, formations pour adultes, soutiens financiers à la formation).

L'Etat se doit de donner l'exemple en matière d'emploi et de politique salariale. A ce titre, pour compenser la suppression systématique d'emplois très peu qualifiés dans le cadre des mesures de rationalisation de ces dernières années, le Parti socialiste propose que l'Etat se dote d'un pool d'emplois peu qualifiés échappant aux règles rigides de la limitation actuelle du nombre de postes de travail. Ces tâches d'utilité publique permettront de maintenir des personnes en emploi plutôt que de les précipiter au chômage, à l'assurance-invalidité ou à l'assistance. Une telle solution est moins coûteuse pour l'Etat et les assurances sociales et surtout, elle est plus humaine que la focalisation systématique et unilatérale sur le nombre de postes de travail qui a cours actuellement.

## **2.2 Formation**

Le canton de Fribourg dispose d'un système éducatif et scolaire reconnu. Le Parti socialiste souhaite le maintenir et le renforcer afin de viser à élever le niveau général de la formation. La scolarité obligatoire revêt une importance capitale pour assurer l'avenir de nos élèves : poursuivons les efforts consentis envers notre école. Le Parti socialiste s'engagera à ce que les nouvelles dispositions de la Constitution fédérale sur la formation soient réalisées le plus tôt possible. Il soutiendra la mise en place

sans délai de nouvelles possibilités de formation impulsées par cette loi fédérale sur la formation professionnelle et travaille résolument à un espace suisse de la formation.

Le Parti socialiste souhaite également un renforcement des possibilités de formation continue pour toutes et tous. Le marché actuel montre l'importance toujours croissante de la formation continue pour se maintenir, au plan professionnel comme au plan personnel. La formation continue doit être rendue possible pour tous les secteurs d'activités professionnels.

Notre canton est un creuset en matière de hautes écoles et doit utiliser ces compétences, le Parti socialiste défend les moyens financiers nécessaires au développement de ces HES afin d'assurer un enseignement optimal. L'Université, l'une des seules bilingues d'Europe, bénéficie d'une excellente image internationale, le Parti socialiste veille à ce que les impulsions données par notre Université en faveur d'une société plus juste et d'une croissance durable rejaillissent aussi sur l'économie de notre canton.

Le Parti socialiste est convaincu que la coexistence de deux cultures alémanique et romande, à Fribourg, est un atout dont il faut savoir tirer parti. Il milite ainsi pour une politique active du bilinguisme qui doit être mieux développée dans notre canton par des mesures appropriées.

### **2.3. Recherche**

Le savoir produit dans les Hautes écoles et à l'Université doit profiter à l'ensemble de la société. La recherche tout comme la formation fait ainsi partie des tâches principales de l'Etat, elle en est aussi un moteur de la croissance. C'est pourquoi le Parti socialiste refuse des économies dans ce domaine car seule une recherche de pointe et une population bien formée assureront le bien-être général.

L'administration, les entreprises, les associations peuvent tirer profit du travail de recherche effectué par les étudiantes et les étudiants. Le Parti socialiste soutient et défend les moyens nécessaires à la recherche qui aide au transfert de savoir et savoir-faire dans de nombreux domaines.

## **3. FINANCES, FISCALITE ET ECONOMIE**

### **3.1. Finances**

Le Parti socialiste défend l'idée d'un Etat social, ce qui nécessite des finances saines. Notre canton en bénéficie aujourd'hui.

L'or de la BNS ayant été employé pour le remboursement de la dette cantonale, le Parti socialiste estime que le canton de Fribourg peut et doit dorénavant investir les fonds, précédemment utilisés pour le paiement des intérêts de la dette, dans des projets qui profitent au plus grand nombre. Ces projets toucheront prioritairement la politique sociale, la politique familiale et la politique de la santé, la formation, l'écologie et le développement durable. L'Etat doit être garant du mécanisme de redistribution des richesses et doit intervenir en vue de la prospérité générale.

### **3.2 Fiscalité**

Le canton de Fribourg a besoin d'une plus grande justice fiscale et le Parti socialiste s'engage pour y parvenir. L'impôt a une fonction d'équilibrage des moyens financiers et il n'est donc pas acceptable que les baisses d'impôts bénéficient essentiellement aux plus aisés.

Dans le but d'une meilleure justice fiscale, le Parti socialiste défend une imposition basée sur les revenus réels des contribuables et demande de modifier le système des déductions actuelles qui favorisent les revenus les plus élevés. Il se bat pour une diminution de la charge fiscale pour les familles à bas et moyens revenus, il se bat pour une fiscalité axée sur la fortune.

Le Parti socialiste s'engage pour une harmonisation fiscale à l'échelle cantonale, les disparités entre contribuables des différentes communes de notre canton ne sont pas acceptables. En outre, pour contrer la concurrence fiscale intercantonale désordonnée et l'avènement de quelques petits cantons profiteurs qui créent des paradis fiscaux pour millionnaires tout en exportant leurs problèmes sociaux vers les cantons voisins, le Parti socialiste estime qu'une harmonisation fiscale à l'échelle fédérale doit être réalisée. Ceci est une tâche qui incombe aussi au gouvernement cantonal, dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de notre canton.

L'Etat doit également pouvoir lutter de façon efficace contre la fraude fiscale, le Parti socialiste demande une augmentation des moyens en personnel. Rappelons qu'un ancien Conseiller d'Etat socialiste affirmait qu'un seul inspecteur fiscal pouvait faire rentrer un million par année !

### **3.3 Economie**

Le Parti socialiste s'engage pour une stabilité économique durable, fondée sur les intérêts humains avant tout. Dans ce but, il défend un développement des investissements publics, ainsi qu'un encouragement aux secteurs innovants.

Un bon développement économique ne peut se faire qu'avec des infrastructures et des potentialités de formation optimales. Le canton de Fribourg bénéficie d'une capacité industrielle qu'il faut développer de façon réfléchie et respectueuse de l'environnement.

Le Parti socialiste reconnaît le rôle important des entreprises au niveau de la formation professionnelle. Elles prennent ainsi une grande part de responsabilité pour l'avenir de notre société et de son économie. Afin d'engager toutes les entreprises à jouer leur rôle, le Parti socialiste estime primordial que l'Etat donne des impulsions.

Dans ce sens, les employeurs qui ne forment pas d'apprenti-e-s participeront au financement d'un fonds cantonal d'aide et de soutien à la création de places d'apprentissage. Celui-ci doit servir à aider les apprenti-e-s et leurs employeurs par des mesures concrètes de soutien durant la période d'apprentissage. La réduction des obstacles bureaucratiques pour les PME devient également indispensable afin qu'elles puissent se concentrer à leurs tâches principales.

## **4. JUSTICE, SECURITE ET RESPECT DES MINORITES**

### **4.1 Justice**

La justice est représentative de l'ensemble des citoyens ; elle respecte les droits du justiciable et traite chacun avec équité. Les droits des minorités sont garantis, notamment ceux de pouvoir se faire comprendre, face à la justice, dans une langue autre que la langue officielle.

Le Parti socialiste mettra tout en œuvre afin que le nouveau Conseil de la magistrature puisse effectuer sa mission de surveillance du pouvoir judiciaire en toute indépendance.

### **4.2 Sécurité**

La violence en général doit être réprimée et des actions de prévention, de prise de conscience menées (guichets d'écoute, partenariat état/privés). La lutte contre le crime doit être efficace mais ne pas viser uniquement la petite délinquance. La sécurité est un droit de l'Homme qui s'exerce à tous les niveaux : chacun a le droit de se sentir et de vivre en sécurité.

L'Etat étoffera la sécurité par la création d'une police de proximité cantonale bien formée, proche des citoyennes et des citoyens. En parallèle, le Parti socialiste souhaite une politique de prévention organisée en étroite collaboration avec les services sociaux et d'entraide.

### **4.3 Respect des minorités**

Sous réserve de principes de base de l'ordre juridique suisse, comme la garantie de la laïcité de l'Etat par exemple, le Parti socialiste lutte pour un meilleur respect de "l'autre" avec ses différences.

La politique d'intégration des migrants devrait être menée par l'Etat en étroite collaboration avec les spécialistes, les communes, les écoles et les milieux associatifs. Les us et coutumes locaux doivent faire preuve de tolérance envers ceux d'autres cultures.

## **5. SERVICES PUBLICS**

Le Service public constitue la moelle épinière indispensable au bon fonctionnement d'un Etat social, juste et orienté vers l'avenir tel que l'envisage le Parti socialiste. Sa haute qualité et sa fiabilité sont indispensables à l'adaptation de notre société aux nouveaux défis (globalisation) dans le respect de l'égalité des chances. Le service public détermine la force de la politique sociale, de la politique de la santé, de la politique de la formation et de la politique de l'emploi.

Le Parti socialiste veut prioriser, face à une politique fédérale de démantèlement, le développement d'offres cantonales complémentaires et la compensation des prestations dans les domaines de Service public où la Confédération se retire.

Dans tous les domaines où les conditions naturelles ou techniques imposent un monopole de fait (réseau électrique, gaz, eau, chemins de fer, services postaux et de communication garantis sur l'ensemble du territoire, etc.), ce monopole doit rester en mains des pouvoirs publics. En matière de politique énergétique, l'État, en tant que propriétaires d'entreprises concernées, doit renforcer son engagement en faveur des énergies renouvelables par des soutiens financiers ciblés.

Le Parti socialiste s'oppose fermement aux tentatives de privatisation demandées par la droite dans ces domaines et s'engage dans ce sens.

Pour les transports publics, la priorité doit aller au maintien et au développement de l'offre dans les agglomérations et dans les régions périphériques et le Parti socialiste demande que la part des subventions cantonales consacrée aux transports publics soit augmentée de manière significative.

PSF, septembre 2006